

Centre de Dépaysement et de plein Air

de Saint-Hubert

Wallonie-Bruxelles Enseignement



Édition du 15/09/2025

Route des Forges, 3
6870 Saint-Hubert

Tél. : +32 (0)61 61 30 08

info@st-hubert.eu

<https://www.st-hubert.eu>



Madame la Préfète, Monsieur le Préfet,
Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,
Madame, Monsieur,

Je vous remercie de l'intérêt que vous témoignez envers notre centre et de la confiance que vous nous accordez. C'est avec plaisir et passion que nous accueillerons vos élèves et enseignants dans nos locaux au cœur de notre magnifique massif ardennais.

Cette brochure a pour vocation de vous présenter nos activités et de vous aider à préparer au mieux votre séjour pédagogique. Sa lecture attentive par toutes les personnes concernées favorisera son bon déroulement. Je suis évidemment à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Dans l'attente de recevoir vos élèves et enseignants, je vous prie de croire, Madame la Préfète, Monsieur le Préfet, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Lambrechts Arnaud
Directeur F.F.

Présentation

C'est dans un cadre forestier et bucolique que nous vous accueillons au Centre de Dépaysement et de plein Air de Saint-Hubert.

Notre centre est lié à l'histoire de la ville de Saint-Hubert et à ses légendes.

En effet, la ville a été par le passé, grâce à l'essor de son abbaye, un centre culturel et économique qui a rayonné à travers les âges et au-delà de ses frontières pendant plus de mille ans.

Notre massif forestier, le plus grand de Belgique, sera pour vos jeunes étudiants le terrain de découvertes et d'aventures rêvées.

La grande forêt de Saint-Hubert est reconnue par plusieurs organisations au niveau de sa diversité environnementale et biologique.

Cela ne peut être qu'enrichissant lors de leur séjour.



Table des matières

1) Organisation de votre séjour	5
2) Tarifs et conditions générales	6
3) Hébergement et infrastructures	8
4) Règlement d'Ordre Intérieur	9
5) Activités	14-23
6) Documents à rendre	
6.1 fiche de renseignements en vue du séjour	24
6.2 contrat de réservation	25
6.3 liste des élèves participant	26
6.4 Fiche médicale	27
6.5 plan des chambres	28-31
7) Pour les parents	32
8) Contacts	33

1. Organisation de votre séjour

- 1) Vérifiez si vous réunissez les conditions requises en accord avec la circulaire ministérielle relative à l'organisation d'un séjour pédagogique (n° 6289 du 03/08/2017).
- 2) Ensuite, contactez-nous pour réserver une période de séjour (voir coordonnées en fin de brochure).
- 3) Confirmez enfin votre séjour au centre dans la quinzaine grâce au contrat de réservation. La précision des renseignements que vous nous communiquerez favorisera la bonne organisation de votre séjour (nombre d'enfants, répartition filles/garçons, degré d'enseignement, choix d'activités, repas sans viande, allergies...).
- 4) Dans les délais prescrits, transmettez votre demande de séjour pédagogique aux autorités compétentes.
- 5) Documents à renvoyer au centre :
 - 1 : 1^{er} contact : la fiche de renseignements dès la réservation ;
 - 2 : le contrat de réservation à envoyer dans la quinzaine ;
 - 3 : le choix d'activités au moins 3 mois avant le séjour ;
 - 4 : les listes de participants et les plans des chambres au plus tard 15 jours avant le séjour ;
 - 5 : les fiches médicales et le résumé des particularités le premier jour du séjour.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire qui vous permettrait de faciliter la préparation de votre séjour.

Votre réservation vous sera confirmée par retour de votre contrat visé pour accord (mail) et le programme d'activités vous sera communiqué dès qu'il aura été établi. Un plan des chambres renseignant les places qui vous sont attribuées vous sera envoyé.

Population accueillie

Notre équipe éducative, constituée d'enseignants et d'éducateurs diplômés de l'enseignement supérieur, accueille les élèves de l'enseignement primaire ordinaire de tous les réseaux, de fin août à début juillet, en-dehors des congés scolaires.

Notre capacité d'hébergement (34 filles et 35 garçons + 6 accompagnateurs) nous permet de recevoir plusieurs classes ou écoles différentes en respectant toutefois les mesures légales de sécurité.

La tolérance, base de la vie en communauté, est un des piliers de notre programme éducatif. La vie en groupe permet aussi d'établir ou de renforcer des liens entre les élèves et entre les élèves et leur titulaire.

La confiance en soi, le respect des autres, de soi-même et de l'environnement permettent d'atteindre ces objectifs et s'inscrivent parfaitement dans le projet éducatif de Wallonie-Bruxelles Enseignement en référence au projet pédagogique.

Les valeurs propres à notre équipe sont qualité, équité et solidarité.
Enfin, chaque activité est adaptée, par les animateurs, au niveau d'enseignement des élèves.

2. Tarif et conditions générales

L'hébergement comprend la literie complète (sommier, matelas, draps, couette, housse, oreiller et taie fournis par le centre), quatre repas par jour (déjeuner, dîner, goûter et souper), les transports en bus du centre vers les activités extérieures, les activités dont la gratuité est mentionnée dans la grille d'activités et l'encadrement par l'équipe éducative.

Les prix sont mentionnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés à chaque nouvelle année scolaire.

Prix par personne	3 jours	4 jours	5 jours
Primaire	77,00 €	100,00 €	123,00 €
Secondaire	85,00 €	109,00 €	134,00 €
Enseignants/accompagnateurs	92,00 €	119,00 €	147,00 €

La pension est calculée sur le nombre de journées du premier au dernier jour du séjour. Une réduction des frais de séjour ne sera envisagée qu'en cas de force majeure soumis à l'appréciation du chef d'établissement du centre. Lorsque deux repas ont été consommés sur la même journée, le prix facturé correspond à une journée entière. L'enseignant ne bénéficie pas de la gratuité de séjour. Le tarif adulte d'un séjour de moins de cinq jours fera l'objet d'un calcul spécifique incluant l'entretien du linge de lit (il peut être renseigné sur demande).

- 1) Versement d'un acompte de 50 % du montant de la pension, au plus tard deux semaines avant votre arrivée au centre, sur le compte n° IBAN : **BE37 0912 1203 2228**, en mentionnant le nom de l'école et la date du séjour.
- 2) La facture sera établie le dernier jour du séjour et remise à l'enseignant ou envoyée par courrier postal ou mail à l'adresse de facturation. Le solde fera l'objet d'un virement bancaire la semaine suivant le séjour. Tout retard fera l'objet d'un rappel qui pourrait, s'il reste sans suite, être suivi d'une procédure de recouvrement des créances.
- 3) En cas de désistement (ou de diminution du nombre d'élèves de 25 % et plus) :
 - s'il a lieu plus de 3 mois avant la date prévue : pas de dédommagement ;
 - dans le 3e mois qui précède : 10 % du prix total ;
 - dans le 2e mois qui précède : 25 % du prix total ;
 - dans le mois qui précède : 50 % du prix total ;
 - dans les 7 jours qui précèdent : 100 % du prix total.
- 4) Les frais de pension des éventuels visiteurs seront liquidés avant le départ. Une facture séparée sera rédigée et acquittée. Il est rappelé que tout séjour ou visite d'une personne non prévue au contrat de réservation devra avoir reçu l'accord préalable de la direction du centre.
- 5) Les enseignants auront prévu une réserve financière suffisante pour assumer tous les frais inhérents à leur séjour (visites, médecin, augmentation inopinée du prix d'une visite...).
Ne pas payer les visites sur le compte du centre ; elles se règlent directement en espèces sur le site visité ou, selon le cas, par carte ou virement ou par bon de commande (facture, fournir le numéro BCE). Voir le détail dans les grilles d'activités.
- 6) Indemnités de séjour : Une attestation sera délivrée sur demande aux enseignants qui peuvent bénéficier des indemnités de séjour suivant l'A.R. du 24.12.1964.
- 7) Nous vous proposons des cartes postales pour la somme de 0,50 €/carte ainsi qu'un magasin de souvenirs. Nous vous suggérons d'y effectuer vos achats de cadeaux à des prix attractifs. Les bénéfices sont investis au service des enfants. **Merci de prévoir de la monnaie en suffisance.**

À votre arrivée

Pour accueillir et installer vos élèves dans les meilleures conditions possibles, nous vous attendons au centre **à 10h30**, à la prise de service de l'équipe éducative.

À ce moment, vous prendrez la peine d'aider les enfants à transporter leur valise vers l'endroit indiqué dans un premier temps, vers les chambres ensuite. Les élèves seront installés dans leurs chambres selon le plan établi au préalable par le titulaire. Merci de réaliser une fiche avec le prénom des enfants afin de l'accrocher sur la porte de leur chambre.

L'équipe éducative vous rassemblera pour vous faire découvrir vos quartiers et vos chambres. Elle vous communiquera les consignes de sécurité.

À l'arrivée, nous vous demanderons les **fiches médicales** des élèves, les **listes de présences** dont les noms auront été scrupuleusement vérifiés (merci d'utiliser la liste vierge disponible dans cette brochure) et la liste des élèves par chambre. Elles permettent de faire l'appel des élèves en cas d'alarme incendie et d'établir la facture en fin de séjour. Vous prévoirez également une **liste** reprenant toutes les **particularités médicales**.

Vous aurez pris soin de vérifier l'exactitude de la liste des participants et du plan de répartition que vous nous aurez envoyés 15 jours avant le séjour. Vous y apporterez les corrections nécessaires.

En lien avec la circulaire 6289 :

http://enseignement.be/index.php?page=26823&do_id=6531

3. Hébergement et infrastructure

Le bâtiment des Forges comporte 41 chambres de 1 à 6 lits. Les chambres sont équipées de lavabos (eau froide). Elles sont réparties sur 2 ailes de 2 étages comportant chacune 20 lits maximum. Il est également équipé de douches. Les filles et les garçons prendront leur douche séparément.

Le bâtiment abrite classes, salles polyvalentes, restaurant, cuisine au cœur de la forêt mais néanmoins accessible. Il se situe à +/- 5 km de Saint-Hubert ; un véhicule personnel peut vous être utile pour vos déplacements (médecin, pharmacie...).

Le tout est entretenu par une équipe dont l'efficacité n'a d'égale que le souci du travail parfaitement accompli.

Pour nous rejoindre (50.01848 N / 5.31630 E)

- Itinéraire 1 : par la nationale 4, via la barrière de Champlon, prendre la nationale 89 en direction de « Saint-Hubert, Reims », sortir à « Saint-Hubert, Rochefort ». Suivre ensuite la direction de Poix-Saint-Hubert et Libin. Un panneau bleu et blanc « les Forges » vous indique la proximité de l'établissement se situant au bout d'un chemin à droite. Vous pouvez y accéder en allant manœuvrer sur un terre-plein un peu plus loin à gauche et en revenant sur vos pas.
- Itinéraire 2 : par l'autoroute E411, sortie n° 24 « Redu, Transinne », nationale 40 vers Libin. À Libin, prendre à gauche en direction de Saint-Hubert. Traverser le chemin de fer. Tout droit vers Saint-Hubert. Un panneau vous indique « les Forges » situées au bout d'un chemin montant à gauche.



4. Règlement d'Ordre Intérieur (à lire attentivement)

1. Principes généraux

Un séjour en classe de dépaysement et de plein air vise l'acquisition de comportements de citoyenneté active, à savoir, entre autres, le respect, la tolérance, la solidarité, la confiance en soi, le bien-être, l'autonomie. L'apprentissage de la vie en communauté implique le respect de certaines règles. Une discipline librement consentie, une gestion associative des différents moments de la journée et du séjour sont les gages de sa réussite.

Dans cette optique, le directeur et son équipe éducative (éducateurs et enseignants diplômés) invitent le chef de l'établissement visiteur à transmettre le présent règlement aux titulaires, aux élèves et à leurs parents ou tuteurs. La signature du contrat implique sa stricte observance. En cas de non respect des règles, la direction se réserve le droit de prendre toutes les mesures qu'elle jugerait nécessaires.

Pendant leur séjour, enseignants et élèves relèvent de l'autorité de la direction du centre. Ils sont tenus de respecter le planning des activités ; toute modification est du seul ressort de la direction du centre. Tout retour d'élève (renvoi, maladie...) sera soumis à la décision du directeur du centre (0476/28.16.61).

2. Accueil

Le centre est ouvert du 25 août 2025 au 3 juillet 2026 durant les périodes scolaires. Le séjour débute le premier jour ouvrable à **10 heures 30** et se termine le dernier jour ouvrable à **13 heures 30** (en général, du lundi au vendredi). L'activité du lundi après-midi sera consacrée à une prise de contact, visite du centre et de ses environs (activités natures, balade en fonction du temps restant et de la météo). La période du séjour est indivisible et comporte cinq jours. Chaque classe est obligatoirement placée sous la responsabilité du titulaire tout au long du séjour.

La direction de l'école prendra soin de communiquer le nombre d'élèves et d'adultes participants, ainsi que l'heure, le premier jour au moment du départ.

A l'arrivée au centre, le groupe sera accueilli par la direction et l'équipe éducative. **Nous demandons aux chefs d'établissement de s'assurer que le chauffeur de car est bien préposé aux chargement et déchargement des bagages. Dans le cas contraire, nous demandons que les enseignants s'en acquittent. L'aide des enseignants est indispensable pour l'installation des élèves dans les chambres ainsi que tout au long de la semaine (repas, douche...).**

Nous vérifierons avec les enseignants à l'arrivée l'exactitude des documents (listes d'élèves, répartition dans les chambres, fiches médicales).

3. Repas

Nous vous demandons de veiller à la ponctualité aux repas. Tout retard serait une entrave au bon déroulement des activités et du travail de cuisine. Avant chaque repas, le titulaire fera passer ses élèves aux toilettes et les réunira sur le trottoir ou dans le hall (suivant les conditions climatiques) avant de se rendre au réfectoire.

L'accès aux cuisines est strictement réservé aux membres du personnel autorisés par la direction.

La participation active est attendue de la part des titulaires, stagiaires et accompagnateurs afin d'assurer la discipline, l'aide au service, l'équilibre alimentaire de chaque enfant et le rangement des tables.

Il n'est pas permis d'emporter de la nourriture hors du restaurant scolaire (y compris le dessert).

Au plus tard deux semaines avant le séjour, une liste nominative des élèves devant bénéficier d'un régime adapté (allergies) sera transmise à la direction du centre accompagnée des certificats médicaux. Outre ces exceptions, suivant les mêmes modalités, les seules variations de menus acceptées concerneront l'absence de viande. Les élèves concernés seront regroupés par table. Ceci évitera qu'ils ne commettent une erreur et facilitera le service.

Dans l'optique de notre mission éducative et d'éducation au développement durable, nous sommes attentifs à la limitation de notre impact carbone.

Les élèves quitteront le restaurant sous la conduite des éducateurs, dans l'ordre et le calme, table après table. Le vendredi matin, les élèves quitteront le restaurant sous la conduite de leur titulaire.

Les couvre-chefs seront déposés au vestiaire avant le repas.

Les élèves ne sont autorisés à quitter le réfectoire qu'après avoir reçu l'accord d'un éducateur du centre.

4. En classe

Un minimum de matériel scolaire est nécessaire (cahiers, feuilles de cours, crayons, crayons de couleur...). Emportez-le dans un sac à part de la valise.

Dans le contexte de l'éducation relative à l'environnement, il est demandé de veiller à ne pas gaspiller l'eau, l'électricité et le chauffage. Nous invitons chacun à y être attentif en quittant chaque local.

C'est sur ce temps de classe, dans la salle de jeux sous la surveillance d'un accompagnateur que les élèves désireux de prier s'acquitteront de leurs obligations.

5. Activité

L'heure de début de l'activité est précisée en regard de son libellé sur le programme qui a été envoyé à l'établissement avant le séjour.

Tout changement de programme sera soumis à la décision de la direction et sera affiché aux valves (à côté du bureau de la direction).

Il est demandé aux enseignants et accompagnateurs de maintenir le calme et la discipline et de veiller à la réputation de l'établissement. Les enseignants prendront soin de ne pas perturber l'animation.

Le matériel de jeu de l'établissement ne peut être utilisé que sous la responsabilité des animateurs du centre pendant les périodes d'animation.

Le dernier soir, les élèves participent à une veillée. Aucune tenue particulière n'est nécessaire.

6. Soirées et nuits

Les chambres sont des endroits de repos ; le calme y est de rigueur. L'accès n'y est autorisé qu'avec l'autorisation d'un éducateur. Il n'est permis d'y apporter ni boisson ni nourriture. Le silence complet est requis après l'extinction des lumières. Veillez à manipuler les portes avec douceur.

L'heure de l'extinction des lumières est déterminée par les éducateurs. L'enseignant sera présent dans son aile dès 21h15 jusqu'au déjeuner. L'élève qui perturberait la quiétude de la chambre pourrait être confié à son titulaire pour la nuit.

La literie et le linge de lit sont fournis par le centre. Ils répondent à des normes sévères d'hygiène et de sécurité. Les sacs de couchage et autre linge ne seront pas utilisés.

Au réveil, vers 7 heures, les enseignants doivent être prêts car leur collaboration est nécessaire pour aider les enfants à procéder à leur toilette, à s'habiller, à se coiffer et à ranger la chambre.

7. Coucher

Chaque enseignant veillera sur les élèves de son couloir.

Toute visite d'une personne extérieure sera soumise à l'autorisation préalable de la direction.

La direction se verrait dans l'obligation de prendre les mesures qu'imposerait un comportement qui nuirait au bon fonctionnement ou à la réputation de l'établissement.

Les chambres ne sont pas pourvues de clés.

8. Hygiène

Chaque élève est tenu de respecter les règles d'hygiène édictées par les éducateurs.

Les filles prennent leur douche séparément des garçons. Pour des raisons d'hygiène, le maillot de bain n'est pas permis.

Chaque fille sera pourvue d'un bonnet de bain imperméable afin de pouvoir, lundi, mardi et jeudi, prendre sa douche sans se mouiller les cheveux (dans le cas contraire, le temps de séchage des

cheveux retarderait considérablement l'heure du coucher. Les animateurs jugeront de l'opportunité de faire laver les cheveux en fonction du degré d'autonomie des élèves.

Il est nécessaire de prévoir un membre du personnel ou un accompagnateur de chaque sexe pour apporter l'aide utile aux douches, au lever et à la toilette des élèves. Tout appareil photo ou vidéo (y compris téléphone portable) est interdit aux douches.

Les animaux attendront leur maître à la maison.

9. Départ

Le dernier jour, toutes les chambres seront libérées avant le déjeuner. **Une participation active des enseignants est indispensable dès le lever pour transporter les bagages dans les locaux indiqués.**

Le retour anticipé d'élèves n'est pas prévu sauf cas exceptionnel. Dans tous les cas, l'élève ne sera libéré que sur demande écrite du responsable légal qui aura pris soin de désigner la personne chargée de son transport. L'enseignant lui fera compléter, dater et signer une décharge. Sauf cas de force majeure laissé à l'appréciation de la direction du centre, aucune réduction du prix du séjour ne sera appliquée.

10. Sécurité

Les consignes de sécurité et d'évacuation seront indiquées aux participants dès leur arrivée. Chacun s'y conformera. Afin de ne pas entraver l'évacuation, aucun objet ne sera déposé devant les issues de secours ou le long des voies d'évacuation.

Le chef de l'établissement visiteur assumera toutes les conséquences qui résulteraient d'un manquement aux normes légales d'encadrement. Il vérifiera la probité des accompagnateurs.

11. Soins médicaux

Avant le séjour, l'enseignant aura constitué le dossier médical individuel de chaque élève. Celui-ci comportera la fiche médicale, deux vignettes de mutuelle et la carte d'identité.

Il emportera également des déclarations d'accident (pour les enfants et pour les membres du personnel d'encadrement) portant les références de son établissement ainsi qu'une trousse médicale « 1ers soins » à emporter lors de chaque activité.

L'enseignant aura la responsabilité des soins à prodiguer aux élèves malades. En cas d'appel aux services du médecin, il lui réglera les honoraires. Il suivra scrupuleusement les prescriptions.

Aucun membre du personnel (du centre ou de l'établissement visiteur) n'est autorisé à administrer quelque médicament que ce soit sans prescription médicale d'un professionnel de la santé.

Toute particularité (allergie, asthme, maladie, handicap, mesure d'urgence éventuelle...) sera communiquée aux éducateurs et à la direction dès l'arrivée au centre.

Toute allergie alimentaire nécessitant un menu adapté devra être justifiée par un certificat médical au préalable. Elle devra être communiquée au moins 15 jours avant le séjour

En cas d'urgence, seuls les services de secours prendront l'élève en charge.

Les titulaires se verront confier la garde des élèves malades.

En fonction de la situation, la direction pourrait décider de faire appel aux parents pour organiser le retour de l'élève malade.

Hôpital le plus proche : Centre hospitalier de l'Ardenne, avenue de Houffalize, 35 à 6800 Libramont. Tél. : 061/23.81.11 ;

Médecins : Maison médicale Lhomme & Santé, rue de la Comane, 17B – 6870 Saint-Hubert. Tél. : 061/86.02.33 – mmllhommeetsante@gmail.com

Et Dr Maria Decoste : 061/61.11.14 – 0496/21.09.23

12. Recommandations aux parents

Afin de ne pas compromettre la dynamique du séjour, la visite des parents n'est pas autorisée.

Dans la même optique, sauf cas de force majeure, le centre ne mettra pas en communication les parents avec leur(s) enfant(s). De ce fait, les téléphones portables, localisateurs et tout autres

procédés électroniques permettant aux parents d'entrer en communication avec leur(s) enfant(s) ou d'écouter les communications ou bruits environnants sont formellement interdits.

Le téléphone, et l'adresse électronique du centre sont réservés à l'usage exclusif des enseignants et de la direction dans le cadre strict de l'organisation du séjour.

Il est souhaitable que chaque parent prévoie au moins un courrier à envoyer à chacun de ses enfants ; les enseignants veilleront à le distribuer en classe.

Le linge des enfants sera marqué à leur nom et emballé séparément pour chaque jour.

Les parents d'enfants énurétiques ou encoprétiques prévoiront des langes en suffisance.

13. Perte, vol et dégradation

La direction du centre décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration de biens.

Il est vivement déconseillé d'emporter des objets de valeur.

Les biens oubliés dans les différents locaux par les élèves leurs sont présentés le dernier jour du séjour. Tout objet ou vêtement réclamé par la suite sera renvoyé contre remboursement des frais occasionnés.

Toute dégradation sera facturée à l'école visiteuse. Il est conseillé de souscrire une assurance en responsabilité civile.

14. Divers

Tout visiteur autre que ceux stipulés sur le contrat de réservation ne sera admis au centre qu'après accord de la direction.

Il serait pratique que chaque élève soit muni d'une étiquette nominative afin de faciliter le contact entre les enfants et les éducateurs.

La direction et l'équipe éducative se réservent le droit d'appliquer toute sanction qu'elles jugeraient nécessaire au bon déroulement du séjour en veillant à ce que l'intégrité physique et morale de chacun soit respectée.

Le présent règlement peut être amendé en fonction de l'évolution du centre et de ses lignes de conduite pédagogiques ou éducatives.

Un salon sera mis à votre disposition pour quelques moments de repos. Nous vous proposons de vous y réunir plutôt que dans une chambre où le bruit causé par la proximité nuirait au repos des enfants.

Le centre est situé à 5 km de tout commerce ; un véhicule personnel est un moyen sûr de pouvoir faire quelques achats, vous rendre à la maison médicale ou encore à la pharmacie.

L'équipe éducative.

Organisation générale d'une journée

Matin

7h00 – Lever, toilette	(1-3)
7h45 – Déjeuner (8h le dernier jour)	(1-3)
8h30 – Cours en classe, élaboration d'un cahier de vie, courrier	(2)
9h30/10h – Activité nature, découverte sous la conduite d'un animateur avec l'encadrement des instituteurs	(1-3)
11h45 – Diner (12h le 1 ^{er} jour)	(1-3)

Après-midi

Après le diner – Détente	(1)
13h30 – Activité nature, découverte sous la conduite d'un animateur avec l'encadrement des instituteurs	(1-3)
16h30 – Goûter	(1-3)
Lundi, mardi, mercredi : 17h : jeux	(1)
18h : classe	(2)
Jeudi : 17h : classe	(2)
18h : jeux, veillée	(1)
19h00 – Souper	(1-3)
Après le souper : douches	(1-3)
21h00-21h15 – Coucher	(1-3)

Horaire valable du 1^{er} jour 10h30 au dernier jour 13h30.

- (1) Période sous la surveillance des animateurs du Centre.
- (2) Période sous la responsabilité unique des instituteurs.
- (3) Participation des enseignants requise.

Les instituteurs prennent leur groupe en charge une fois l'activité terminée.

5. Activités

Vous trouverez ci-après une grille d'activités que nous vous demandons de compléter et de nous renvoyer au plus tard 3 mois avant votre séjour. Le descriptif vous y aidera ainsi que les liens de notre site internet. Une simple liste par mail convient également.

Veillez choisir 4 activités (+ 1 en réserve) dans la grille du matin, **les déplacements nécessitant un moyen de locomotion se feront en bus gratuitement.**

Merci de choisir si possible les mêmes visites pour un même degré d'enseignement.

Ensuite, effectuez votre choix de 3 activités dans les grilles de l'après-midi (+ 1 en réserve). Le lundi après-midi sera consacré à une activité ludique de découverte des lieux (grand-jeu de plaine ou de forêt, balade...).

Dans la majeure partie des cas, votre choix sera respecté, il pourrait toutefois faire l'objet de modifications en fonction d'éléments organisationnels ou météorologiques ; vous en seriez alors avertis. **Les prix sont renseignés à titre indicatif. Il est conseillé de prévoir une marge financière. Contacter les sites de visite au préalable est prudent pour établir votre budget.** La brochure du site comporte toujours les dernières informations tarifaires connues ; consultez-la une dernière fois juste avant votre séjour.

Vous recevrez votre planning dès que le programme aura été établi.

Pour toute suggestion ou information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter.

Descriptif des activités

MATIN

Vol à voile : découverte des techniques de vol en planeur au centre national de vol à voile.

Basilique : visite de la basilique + la légende de saint Hubert.

Pisciculture : découverte du cycle de reproduction des poissons et du rôle écologique de la pisciculture provinciale de Mirwart.

Le tri des déchets : animation sur le thème (déchets à éviter, trier et/ou recycler).

Jeux nature : activité basée sur les cinq sens suivant les saisons, construction de cabanes en forêt.

Escape ruche : escape game sur le thème de l'abeille.

Domino ruche : domino sur la vie de l'abeille.

Module forêt : animation en classe sur le thème de la forêt (en complément de la découverte forêt).

Module cerf : animation en classe sur le sujet.

Module cigogne noire : découverte théorique (intérieur) de l'oiseau et de la relation qu'il génère entre les pays du nord et ceux du sud.

Musée du fer : témoin remarquable d'une industrie du fer florissante aux 17^e et 18^e siècles.

Musée de la guerre de Saint-Hubert : visite du musée de la guerre (St-Hubert et alentours)

Musée Redouté : visite guidée du musée sur le thème du célèbre peintre Pierre-Joseph Redouté.

Musée des Celtes : visite des vestiges découverts dans la région de Libramont. Entrée gratuite pour l'enseignement officiel.

APRÈS-MIDI

La mare, la rivière : animation sur le monde de la mare et de la rivière (récolte, observation, détermination...).

Les fleurs : observation des systèmes reproducteurs des végétaux (théorie, balade, cueillette).

Géocatching : jeu (balade) d'orientation sur le thème de la forêt.

Découverte forêt : en fonction des saisons, connaissance des arbres, fruits, techniques de sylviculture, rôle du bûcheron et du garde forestier, recherche de traces et indices d'animaux.

Découverte champignons : vulgarisation, récolte, classification par famille.

Musée de la vie rurale : visite de maisons rurales originaires de toute la Wallonie et reconstruites dans ce musée en plein air près de Saint-Hubert. Découverte de la vie quotidienne de nos ancêtres.

La ferme Ô cheval : découverte de la ferme par des activités pratiques.

Parc à gibier : approche et découverte du gibier de nos forêts lors d'une magnifique balade.

Safari à Han/Lesse : promenade en safari-car au milieu des animaux de nos forêts, y compris les prédateurs disparus.

Musée de la vie paysanne : découverte des métiers de la vie aux siècles passés.

Grottes de Han/Lesse : visite guidée.

Grottes de Lorette (Rochefort) : visite guidée.

Château de La Roche : visite d'un château médiéval (en ruine) sur un éperon rocheux.

Château de Bouillon : visite guidée/chasse au trésor + spectacle de fauconnerie en saison.

Château de Lavaux-Sainte-Anne : découverte d'un beau château de plaine du XVII^e siècle.

Musée de la bataille des Ardennes : visite retraçant la manière dont la bataille des Ardennes fut vécue à La Roche.

Bastogne War Museum : visite du musée de la guerre avec animation par un guide.

Airborne museum : musée privé reconnu pour la qualité de ses personnages et mises en scène très réalistes.

Mudia : musée didactique de l'art. Découverte interactive et ludique de l'art de 1400 à nos jours (guide nécessaire).

Euro Space center : visite audio guidée traitant de l'aventure spatiale et de son interaction avec notre quotidien.

Observatoire Centre Ardennes (Astronomie) : visite guidée de planétarium, observatoire, activités ludiques à Neufchâteau.

Ardoisières : visite des anciennes ardoisières de Bertrix et étude des conditions de travail des mineurs.

Malagne (Villa gallo-romaine) : visite des ruines, vidéo explicative, jeux interactifs.

Rallye photos : balade découverte d'observation basée sur un road book photos.

(*) **Brevet Marche** : marche en forêt dont la distance est adaptée à l'âge des enfants.

(*) **Balade gourmande** : promenade jalonnée de dégustations de produits locaux liés à l'histoire.

(*) Attention : ne choisir que deux de ces deux activités au maximum pour la semaine en préférant les périodes avant la Toussaint et après Pâques.

Nous vous proposons également une animation gratuite « trompe de chasse » en fin d'après-midi (17h – 17h30) présentée par un couple de passionnés. Merci de nous faire connaître votre intérêt en l'ajoutant aux activités choisies.

Les activités de matinée

Les activités	Degré inférieur	Degré moyen	Degré supérieur	Prix /élève	Mode de déplacement	Saison	Remarques	Paie ment
<u>Nature et découverte</u>								
Jeux nature	X	X	X	0,00 €	Au centre	Toutes		
Vol à voile	X	X	X	0,00 €	Bus	Toutes		
Basilique	X	X	X	0,00 €	Bus	Toutes	+ légende de St-Hubert	
Pisciculture	X	X	X	0,00 €	Bus	Temps clément		
Escape ruche	Domino-ruche	X	X	0,00 €	Au centre	Toutes	Domino pour DI Escape pour DI/DS	
<u>Les musées</u>								
Musée du fer	X	X	X	3,00 €	Bus	Toutes		Cash Facture
Musée des Celtes	(X)	X	X	0,00 €	Bus	Toutes	Gratuit pour l'enseignement officiel.	
Musée de la guerre à Saint-Hubert		X	X	1,00 €	Bus	Toutes		Cash
Musée Pierre-Joseph Redouté	X	X	X	2,00 €	Bus	Toutes	Guide offert	Cash Facture

Les activités	Degré inférieur	Degré moyen	Degré supérieur	Prix /élève	Mode de déplacement	Saison	Remarques	Palement
<u>Les modules</u>								
Forêt	X	X	X	0,00 €	Au centre	Toutes		
Cerf	X	X	X	0,00 €	Au centre	Toutes		
Cigogne noire	X	X	X	0,00 €	Au centre	Toutes		
Tri des déchets		X	X	0,00 €	Au centre	Toutes		

Les activités d'après-midi

Les activités	Degré inférieur	Degré moyen	Degré supérieur	Prix/élève	Mode de déplacement	Saison	Remarques	Paiement
<u>Nature et découverte</u>								
La mare/la rivière	X	X	X	0,00 €	Bus	De mi-avril à mi-oct.		
Les fleurs	X	X	X	0,00 €	Bus	D'avril à oct.		
La forêt	X	X	X	0,00 €	À pied	Toutes		
Les champignons	X	X	X	0,00 €	À pied	Septembre et octobre		
Rallye photos	X	X	X	0,00 €	À pied	Temps clément		
Brevet de marche	X	X	X	0, 00€	À pied	Toutes		
Balade gourmande	X	X	X	2,00 €	À pied ou bus	Temps clément sauf hiver		Cash
Pisciculture + promenade	X	X	X	0, 00€	Bus	Temps clément		
Geocaching		X	X	0, 00€	Bus	Toutes		

Les activités	Degré inférieur	Degré moyen	Degré supérieur	Prix/élève	Mode de déplacement	Saison	Remarques	Paie ment
<u>Un moment dans l'espace</u>								
Euro Space Center		X	X	11,00 €	Bus	Toutes	Visite sans engin avec audio-guide	Cash Carte Facture
Observatoire Centre Ardenne à Neufchâteau	X	X	X	7,00 €	Bus	Toutes	Min 10 élèves	Cash Facture
<u>Avec les animaux</u>								
La ferme « Ô cheval »	X	X	X	6,00 €	Bus	Toutes		Cash Facture
Parc à gibier de Saint-Hubert	X	X	X	2,00 €	Bus	Toutes		Cash Facture
Safari-car de Han	X	X	X	14,00 €	Bus	Déconseillé en février et novembre	Ouvert de février à novembre	Cash Carte Facture

Les activités	Degré inférieur	Degré moyen	Degré supérieur	Prix/élève	Mode de déplacement	Saison	Remarques	Paie ment
<u>Les châteaux</u>								
Château de La Roche	X	X	X	6,50 €	Bus	Hors gel et neige	1 gratuit/10 payants	Cash Carte Facture
Château de Lavaux-Sainte-Anne	X	X	X	4,50 €	Bus	Toutes		Cash Carte Facture
Château de Bouillon Chasse aux écus	X	X	X	6,50 €	Bus	Toutes	+60,00€ pour le guide. 35 maximum	Cash Carte
<u>Musées extérieurs</u>								
Musée de la vie rurale Fourneau St-Michel	X	X	X	2,00 €	Bus	De mars à novembre		Cash Carte Facture
Malagne la Gallo-Romaine		X	X	9,00 €/3 heures	Bus	Toutes		Cash Carte
Au cœur de l'ardoise Bertrix		X	X	5,00 €	Bus	Toutes	+ 40,00 €/guide	Cash Carte

Les activités	Degré inférieur	Degré moyen	Degré supérieur	Prix/élève	Mode de déplacement	Saison	Remarques	Paie ment
<u>Musées intérieurs</u>								
La Vie paysanne Han-Sur-Lesse	X	X	X	3,50 €	Bus	Toutes		Cash Carte Facture
Bataille des Ardennes La Roche-en-Ardenne		X	X	4,00 €	Bus	Toutes	D'avril à septembre	Cash
Bastogne War Museum		X	X	8,00 €	Bus	Toutes	+75,00 € pour le guide (20 pers.)	Cash Carte Facture
Mudia (Musée didactique de l'art)	X	X	X	7,00 €	Bus		+ 90,00 € pour le guide (20 pers.)	Cash Carte Facture
NOUVEAU Musée du Sabot	X	X	X	2,00 €	Bus	Toutes	Mini sabot en souvenir	Cash
Grotte de Han + Safari de Han	X	X	X	18,00 €	Bus	Ouvert de février à novembre	Combiné possible sur 2 jours	Cash Carte Facture
Airborne Museum		X	X	8,00 €	Bus	Toutes		Cash Carte Facture si pas d'autre moyen de paiement.
Agrimusée de Rochehaut	X	X	X	10,00 €	Bus		Combiné safari : 20,00 €/personne	Cash Carte Facture (envoyée et payée au préalable).
Safari de Rochehaut (train touristique)	X	X	X	12,00€	Bus		Combiné agri : 20,00 €/personne	Cash Carte Facture (envoyée et payée au préalable).

Les activités	Degré inférieur	Degré moyen	Degré supérieur	Prix/élève	Mode de déplacement	Saison	Remarques	Paiement
<u>Sous terre</u>								
Grotte de Rochefort (Lorette)	X	X	X	6,00 €	Bus	Toutes		Cash Carte Facture
Grotte de Han	X	X	X	14,00€	Bus	Fermées en Hiver	Ouvertes de février à novembre.	Cash Carte Facture

Nom de l'école :

Semaine du..... au.....

Classe et titulaire :

Mes choix :

Matin :

1)

2)

3)

4)

Choix de réserve :

.....

Après -midi :

1)

2)

3)

Choix de réserve :

.....

6. Documents à rendre

6.1 Fiche de renseignements en vue d'un séjour

Dénomination de l'établissement

Adresse : rue..... n°..... bte.....

code postal..... Localité.....

Téléphone : Fax :

Mail :Réseau :

Nom et fonction du chef d'établissement :

Numéros de contact (fixe et gsm) :

Nom et fonction de la personne de contact :

Tél. et mail :

Nombre d'élèves :soit filles etgarçons.

Nombre d'accompagnateurs : titulaires ou enseignants, stagiaires, autres

Nombre de classes et niveau d'enseignement :

Période(s) souhaitée(s) par ordre décroissant de préférence : 1).....

2).....

3).....

Séjour précédent dans le centre : oui/non* Si oui en (mois et année).

Remarques diverses :.....

.....

.....

* Biffer la mention inutile.

.....

Remarque service interne :

Le courrier de confirmation a été envoyé le

Commentaires ou contacts particuliers.....

.....

.....

.....

6.2 Contrat de réservation à nous faire parvenir dans les 15 jours après l'acceptation de la demande.

Centre de Dépaysement et de plein Air de Saint-Hubert
Route des Forges, 3
6870 Saint-Hubert (Arville)

Établissement : Intitulé :

Adresse :

.....

.....

Nom, prénom et fonction du chef d'établissement :

.....

Tél. :

Fax :

Mail :

Personne de contact (organisateur) :

Téléphone/GSM :

Mail :

Période du / / au / /

Classe	Titulaire (nom et prénom)	Année d'étude	Nombre de filles	Nombre de garçons	Total
1					
2					
3					
4					

Nombre de repas **sans viande** : et/ou régime(s) particulier(s) (à décrire + certificat) :

J'affirme avoir pris connaissance du règlement d'ordre intérieur et des informations contenues dans la brochure. Je m'engage à les faire respecter par toutes les personnes concernées par le séjour (élèves, enseignants, accompagnateurs, parents).

Je confirme par le présent contrat la période réservée mentionnée ci-dessus.

Je m'engage à prévenir le Centre de dépaysement de Saint-Hubert le plus rapidement possible en cas de désistement pour cause imprévisible et de force majeure.

Je m'engage à contacter le Centre de dépaysement de Saint-Hubert en début d'année scolaire afin de communiquer le nombre précis de participants.

J'ai lu et accepte les conditions générales et tarifs.

Stagiaires et/ou accompagnateurs (autres que titulaires) :

.....

.....

.....

Veillez compléter ce formulaire avec la plus grande précision ; l'organisation du séjour en dépend. Merci de respecter les normes légales d'encadrement.

Date : / / Signature du chef d'établissement Cachet de l'établissement Pour accord,

Lambrechts A.

6.3 Liste des élèves participant

Document à nous faire parvenir 15 jours avant le séjour au plus tard.

École :

Année d'étude :

Titulaire :

N° de chambre : N° de GSM :

Période du/...../..... au/...../.....

	Liste des élèves participant (nom et prénom)	Anniversaire pendant le séjour (date)
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		
23		
24		
25		
26		
27		
28		
29		
30		
31		
32		

6.4 Fiche médicale de (nom de l'élève)

(Obligatoirement signée par le responsable légal de l'enfant, à emporter lors du séjour)

Ecole : Classe :

Caractéristiques de l'enfant

Numéro national :

Date de naissance : / /

Poids : kg

Adresse :

Personne à prévenir en cas de nécessité :

N° de téléphone : / de GSM : /

Données médicales

Nom et n° de téléphone du médecin traitant :

Maladies antérieures et/ou opérations subies :

.....
.....
.....

Est-il atteint de diabète – asthme – affection cardiaque – épilepsie – rhumatisme – affection cutanée – autre(s) ?

.....
.....
.....

Date du dernier rappel du vaccin antitétanique : / /

Est-il allergique ou particulièrement sensible

a) à des médicaments ? oui /non (*) Si oui, auxquels ?
.....

b) à certaines matières ou aliments ? oui /non (*) Si oui, auxquels ? **(Joindre obligatoirement le certificat médical)**.....

Est-il incontinent ? oui /non (*) (dans l'affirmative, prévoir des langes sinon il feront l'objet d'une facturation spécifique).

Est-il vite fatigué ? oui /non (*)

Peut-il participer sans inconvénient à des activités sportives et des jeux adaptés à son âge ? oui / non (*)

L'enfant fait-il l'objet d'un traitement à suivre ou d'une prescription médicale pendant la durée de son séjour ? oui / non (*)

Si oui, le(s)quel(s) ?

.....
.....
.....

Autre(s) information(s) importante(s) à signaler au niveau de l'enfant (décès récent d'un proche, maladie, handicap...) ?

.....
.....
.....

Je soussigné(e) autorise le responsable du groupe et le personnel du Centre de dépaysement et de plein air de Saint-Hubert à prendre les dispositions nécessaires afin d'assurer les soins urgents par le personnel médical ou le centre hospitalier le plus proche.

Le / /

Signature,

(*) Biffer la mention inutile.

1^{er} étage filles
* lit haut superposé

Local 28 Réserve	 Vers étage 2 et W.C/ douches	Chambre 29 (1 lit adulte)
Chambre 27 (1 lit adulte)		Chambre 30 (1 lit adulte)
Chambre 26 (2 lits)		Chambre 31
Chambre 25 (2 lits)		Chambre 32 (2 lits supplémentaires)
Chambre 24 (2 lits)		
Chambre 23 (4 lits)		
Chambre 22 (4 lits)		
Local 21 Salle abricot - détente		
Chambre 20 Éducatrice		
 Entrée du dortoir – Couloir principal – Cage d’escalier L’installation de 2 enfants par chambre est à privilégier si possible.		

2^e étage filles
* lit haut superposé

Classe écureuil

Chambre 38 (2 lits)

- *
-

Chambre 39 (2 lits)

- *
-

Chambre 40 (3 lits)

- *
-
-

Chambre 41 (3 lits)

- *
-
-

Chambre 37 (2 lits)

- *
-

Chambre 36 (2 lits)

- *
-

Chambre 35 (3 lits)

- *
-
-

Chambre 34 (2 lits)

-
-

Chambre 33 (1lit adulte)

-
- Gsm :



Entrée du dortoir – Cage d’escalier – Douches et W.C.

L’installation de 2 enfants par chambre est à privilégier si possible.

1^{er} étage garçons
* lit haut superposé

Chambre 6 (1 lit adulte)

-
- Gsm :

Chambre 7 (4 lits)

-*
-*
-*
-*

Chambre 8 (6 lits)

-*
-*
-*
-*
-*
-*

Chambre 4 (6 lits)

-*
-*
-*
-*
-*
-*

Classe
Renard

Classe
Faon



Entrée du dortoir – Couloir principal – Cage d’escalier – Douches et W.C.

L’installation de 2 enfants par chambre est à privilégier si possible.

2^e étage garçons
* lit haut superposé

Chambre 15 (1 lit adulte) - - Gsm :	Chambre 14 (2 lits) -* -
Chambre 16 (2 lits) -* -	Chambre 13 (2 lits) -* -
Chambre 17 (4 lits) -* - -* -	Chambre 12 (4 lits) -* - -* -
Chambre 18 (2 lits) -* -	Chambre 11 Réserve
Chambre 19 (2 lits) -* -	Chambre 10 Éducateur
	
Entrée du dortoir – Couloir principal – Cage d’escalier – Douches et W.C. L’installation de 2 enfants par chambre est à privilégier si possible.	

7. Pour les parents

Nous vous remercions de bien vouloir communiquer les renseignements suivants aux parents ou responsables de vos élèves.

DANS LA VALISE			
<u>Vêtements :</u> - 5 pantalons ; - 5 pulls ; - 5 t-shirts ; - 6 culottes /slips ; - 2 pyjamas (éviter combinaison) - 6 paires de chaussettes - 1 manteau chaud ; - 1 imperméable. Les vêtements seront emballés séparément pour chaque jour.	<u>Toilette :</u> - 2 grands essuies ; - 1 petit essuie ; - (1 peignoir) ; - 2 gants de toilette ; - Savon (corps et cheveux) ; - bonnet de douche étanche ; - dentifrice et brosse à dents - brosse à cheveux et élastiques.	<u>Chaussures :</u> - Bottes en caoutchouc ; - 2 paires de grosses chaussettes ; - bottines de marche ; - chaussures de ville ; - pantoufles.	<u>Divers :</u> - Gants, bonnet, écharpe, casquette ; - langes (si nécessaires) ; - sac à linge sale ; - sac pour chaussures sales ; - mouchoirs ; - livres ; - doudou ; - crème solaire.
DANS LE SAC À DOS		JE NE PRENDS PAS	
- Gourde ; - plumier ; - feuilles / cahier ; - crayons ; - beurre de cacao ; - 1 ou 2 collations.		- Lampe de poche ; - bijoux ; - objets de valeur ; - smartphone ; - console de jeux ; - linge de lit ; - géolocalisation.	

! VÊTEMENTS ADAPTÉS AUX CONDITIONS CLIMATIQUES !

Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation de biens. Toutefois, les objets retrouvés par l'équipe en fin de séjour seront présentés aux enfants et aux enseignants.

Il est nécessaire de prévoir des langes pour les élèves souffrant d'incontinence. Dans le cas contraire, une facturation spécifique sera appliquée.

Communication avec les enfants

Seul le régime de correspondance par voie postale est autorisé en excluant les envois recommandés (que ne recevrait pas leur destinataire). Les appels téléphoniques et visites des parents sont interdites lors du séjour de votre enfant.

L'adresse devra être libellée comme suit :

Centre de Dépaysement et de plein Air « les Forges »

Nom de l'école

Nom et prénom de l'enfant

Route des Forges, 3

6870 Saint-Hubert (Arville)

L'adresse de l'expéditeur correctement libellée permettra le retour des courriers arrivés après le départ de l'élève. Dans le cas contraire, ils seront détruits.

8. Contacts

Wallonie-Bruxelles Enseignement
Centre de Dépaysement et de plein Air de Saint-Hubert
Route des Forges, 3
6870 Saint-Hubert (Arville)
Tél. : +32 (0)61/61.30.08
Fax : +32 (0)61/21.04.66
Mail : info@st-hubert.eu

Direction F.F.: Lambrechts Arnaud
Tél. : +32(0)61/61.30.08
+32 (0)61/21.04.60

Comptabilité : Mme Sylvie Fréçon
Tél. : +32 (0)61/21.04.61
Mail : cdpa.st.hubert.compta@gmail.com

Sites internet :
<https://www.st-hubert.eu> (vous y trouverez notamment une liste de liens afin de préparer votre dossier pédagogique).
<http://www.enseignement.be>

Liens utiles :
<http://www.saint-hubert.be>
<http://www.saint-hubert-tourisme.be>

Notes personnelles

.....

.....

.....

.....